

S Sommaire

Septembre 1991

- Automobile - Mécanique et Garages II et III
- Le 3^e Congrès de la FGMM à Lille en novembre IV et V
- Travail sur écran Des jeunes de la FGMM à Schliersee VI
- International URSS - FEM - FIM VII
- Infos-pratiques : Salaires RMATP - BJO VIII



MINEURS ET MÉTALLURGIESTES

Edito

3^e CONGRÈS FGMM Pour un nouveau souffle !

Comme tous les congrès, celui que notre Fédération tiendra à Lille du 19 au 22 novembre prochain fera le bilan de l'ensemble de l'activité fédérale écoulée depuis 4 ans. Il fera ce bilan au regard des objectifs revendicatifs adoptés lors du congrès précédent et traduits dans notre plate-forme fédérale.

Ce congrès sera également l'occasion de marquer une étape de la vie de la Fédération en célébrant un anniversaire : son 70^e anniversaire, puisqu'elle fut créée en 1921. Soixante-dix ans de vie, de luttes, de succès, mais aussi de difficultés. Soixante-dix ans de solidarité, de combats pour l'émanicipation, la justice et la paix.

Dans le cadre des orientations pour les 4 années à venir, nous serons amenés à réfléchir sur les évolutions et les nouveaux défis qui nous sont lancés, y compris au cœur de notre stratégie syndicale pour l'emploi et les conditions d'emploi.

+ 2,81 % de progression d'adhérents en 1990

UN BON RÉSULTAT !

Pour la 2^e année consécutive, la CFDT dans son ensemble et la FGMM en particulier enregistrent une progression du nombre d'adhérents.

Après les 0,91 % d'augmentation en 1989, c'est 2,81 % en 1990 pour notre Fédération.

125 syndicats sur 210 et 15 Unions Mines Métaux sur 24 sont stables ou en progression.

Les régions Mines Métaux qui progressent le plus en pourcentage :

- 1) Champagne-Ardenne : + 20,07 %
- 2) Picardie : + 16,29 %
- 3) Alsace : + 9,94 %
- 4) Poitou-Charente-Limousin : + 8,76 %
- 5) Midi-Pyrénées : + 8,43 %
- 6) Lorraine : + 6,51 %
- 7) Bourgogne : + 6,03 %
- 8) Auvergne : + 5,78 %
- 9) Pacac : + 4,28 %
- 10) Centre : + 4,00 %
- 11) Languedoc-Roussillon : + 3,60 %

12) Nord : + 2,65 %

13) Aquitaine : + 0,92 %

14) Alpes-Nord : + 0,68 %

15) Ain-Deux-Savoie : + 0,45 %

Les UMM qui progressent le plus en adhérents :

- 1) Lorraine
- 2) Alsace
- 3) Champagne-Ardenne
- 4) Picardie
- 5) PCL
- 6) Bourgogne et Nord - Pas-de-Calais

Il faut noter en outre que quatre UMM perdent moins de 10 adhérents sur l'année 1991.

Il s'agit des régions :

Loire-Atlantique, Basse-Normandie, Anjou-Vendée, Sarthe-Mayenne.

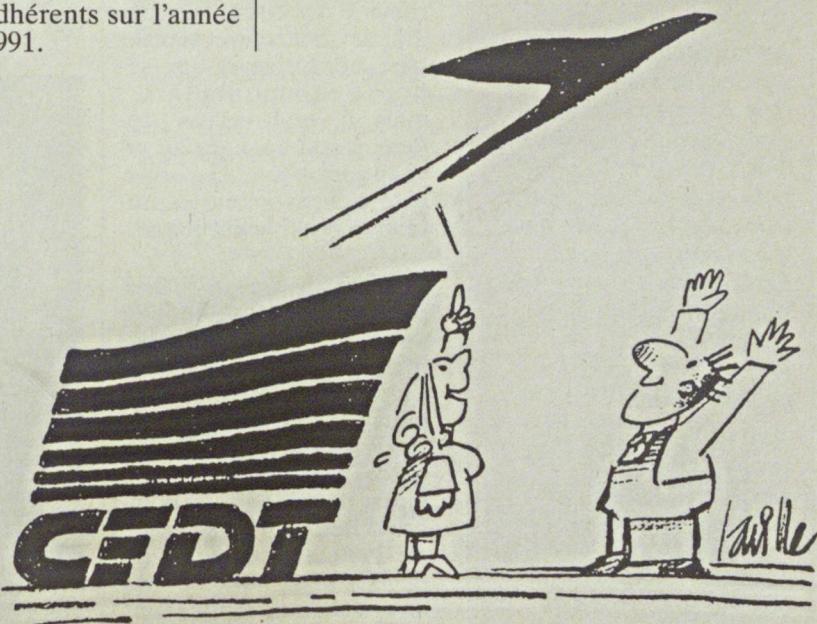
Nous obtenons des résultats encourageants pour la Fédération et cela grâce au travail de resyndicalisation engagé un peu partout par l'ensemble des équipes syndicales.

Force également est de constater que la syndicalisation est une tâche de tous les

jours qui s'impose comme une priorité dans la vie syndicale et que les résultats se prolongent d'une année sur l'autre.

En effet, sur 125 syndicats en progression en 1990, 70 l'étaient déjà en 1989.

Travail de longue haleine, de retour sur le terrain, de contact avec les salariés, de création de SSE, d'impulsion et de suivi de l'action revendicative : voilà les ingrédients qui font qu'avoir de nouveaux adhérents, c'est possible !



Edito

LE 3^e CONGRÈS

► Parmi ces défis, celui de la montée de l'individualisation et des corporatismes, se traduisant entre autres par la contestation d'un syndicalisme fédéré et confédéré, n'est sans doute pas le moindre.

Cette contestation qui se matérialise principalement par le développement d'un syndicalisme confiné aux limites de l'entreprise, avec les dangers qu'il comporte sur la cohésion sociale, nous conduira à réfléchir sur les notions de contrat collectif, notamment celui dépassant le cadre de l'entreprise.

Les axes de réflexion s'articulent autour des questions de contenu, de durée, de couverture géographique, etc. Le tout devant conduire à un renforcement des moyens mis à la disposition des équipes, par la Fédération, pour accomplir cette tâche.

Une Résolution Action portera principalement sur la problématique de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi autour des notions de prévention, de formation, de qualification, de classification et rémunération, ainsi que de Réduction et d'Aménagement du Temps de Travail.

La Résolution Internationale portera, quant à elle, sur notre place dans les organisations européennes, ainsi que sur le rôle et les moyens que nous voulons leur donner. Elle définira, d'autre part, les priorités que nous faisons vis-à-vis des pays en voie de développement, des pays de l'Est et de ceux du bassin méditerranéen.

Tout est réuni pour que ce congrès et ce 70^e anniversaire donne un nouveau souffle à notre Fédération, à la CFDT et à l'action syndicale dans son ensemble.



actions

L'automobile européenne demande un plan social de reconversion

Par la voix de Raymond Lévy, président de Renault et de l'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA), les constructeurs européens tirent la sonnette d'alarme. Ils estiment que l'ouverture des frontières aux Japonais se traduira par des suppressions d'emplois massives dans l'automobile. Début juin, Raymond Lévy a réuni un représentant de Fiat, un de Ford Europe et un de Mercedes pour convaincre Bruxelles de la gravité de la situation. Du fait de l'écart de compétitivité qui sépare aujourd'hui les Européens des Japonais, il n'hésite pas à faire un parallèle avec la situation de la sidérurgie au début des années 80. Il ne tranche pas entre un système de protection sociale type sidérurgie et une réponse communautaire, mais il veut qu'une réflexion soit engagée au niveau européen. De notre côté, nous avons été les premiers à poser le problème.

A partir du travail réalisé par la branche automobile de la Fédération sur les enjeux et perspectives pour l'industrie automobile, nous avons annoncé le 10 avril lors de notre Conférence Nationale, une baisse de 12 à 17 % du nombre d'heures de travail entre 1990 et 1995 et une réduction du nombre de sites de production. Nous avons également réclamé avec

force la négociation d'une Convention Sociale pour l'Automobile. Aujourd'hui, par ses prises de position, Raymond Lévy démontre que notre analyse de la situation est réaliste et que nos demandes sont parfaitement justifiées.

Dans ces conditions, qu'attendent donc les industriels automobiles pour engager les négociations avec les organisations syndicales tant au niveau français qu'au niveau européen ?

Au niveau français, nous sommes prêts. Au niveau européen, nous avons décidé le 2 juillet avec nos amis italiens de la FIM-CISL de demander à la FEM (Fédération Européenne de la Métallurgie) que son groupe automobile traite en priorité des questions de politique industrielle et d'emploi, que la FEM prenne contact avec les employeurs européens de l'automobile, et qu'elle ait pour projet la création d'une structure type Comité Consultatif Permanent de l'Automobile auprès de la Communauté Economique Européenne.



Un chantier de développement de la CFDT dans les garages du Vaucluse et du Gard. Pourquoi ?

Une réalité

● Une branche

Le trait fondamental est la dissémination très importante des 370 000 salariés qui composent cette branche. En effet, 80 % de ces salariés travaillent dans des garages de moins de 50 salariés et 45 % dans des garages de moins de 11 salariés.

● Une couverture conventionnelle

Ces salariés entrent dans le champ d'une convention collective nationale datant de 1981, dont la CFDT est signataire, et enrichie depuis par un grand nombre d'avantages.

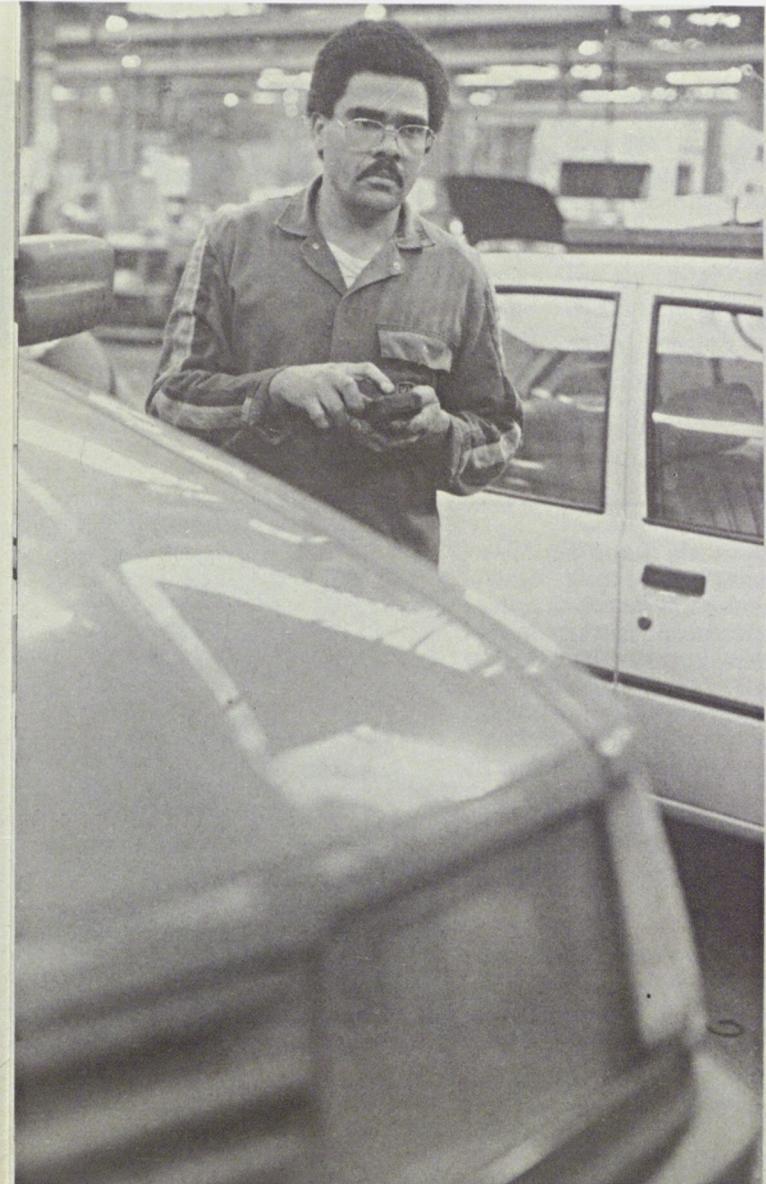
● Une évolution des activités et un développement technologique important

Cette branche d'activités est l'une de celles qui connaissent un fort accroissement de la technologie. Les évolutions du produit, les nouvelles technologies, les nouvelles organisations du travail, la modification du comportement de la clientèle, l'accroissement de la concurrence sont les principaux éléments qui modifient et qui vont encore modifier les métiers du commerce et de la réparation automobile.

● Des forces en présence

Des patrons qui, pour une grande partie, ont encore une vision négative du syndicalisme et une forte hostilité à toute intervention extérieure.

Des salariés dispersés dans de petites unités, qui, très souvent, n'ont pas accès aux moyens traditionnels du syndicalisme : DP, CE, CHSCT.



J. POTTIER

partis dans une multitude de petits garages et une CFDT garages ayant une forte audience : 52,5 % dans le Gard et 34,5 % dans le Vaucluse aux dernières élections à l'Assemblée Générale de l'IRSACM (Caisse de Retraite Complémentaire).

● Des objectifs... pour le développement

- Organiser les sections et adhérents isolés.
- Développer la syndicalisation des salariés des garages.
- Concevoir, mettre en place et expérimenter un type de représentation des salariés des garages sur un des deux départements.

● Organisation et développement

Au crédit de ce chantier, plusieurs aspects positifs.

Qualitativement, ce sont :

- une connaissance approfondie de la réalité des ga-

garages et de leurs salariés sur les deux départements,

- une participation active et dynamique d'une vingtaine de salariés, à des rencontres ouvertes bimestrielles, sur des sujets tels que l'APASCA, la Convention Collective, l'IRSACM, la Formation Professionnelle,
- la confection d'un réseau de salariés, sympathisants de notre organisation et ayant pour « vocation » de devenir adhérents à la CFDT,
- une ventilation régulière d'informations spécifiques aux adhérents ainsi que d'informations plus générales aux sympathisants.

Quantitativement, ce sont :

40 adhérents à la CFDT présents dans 21 garages alors que la CFDT ne comptait, il y a 18 mois, que 14 adhérents.

Ces premiers résultats qui ne demandent qu'à être améliorés, ont également

SECTEUR MÉCANIQUE

Les secteurs Machinisme Agricole, Matériel de Travaux Publics, Machines Textiles, Roulements, Gros Moteurs, ont été reçus le 1^{er} juillet 1991 par le Conseiller social du Ministre de l'Industrie.

Ce rendez-vous, que nous avions sollicité avant le changement de Premier Ministre et du gouvernement, a été l'occasion pour les responsables CFDT de ces secteurs industriels d'indiquer les situations et les préoccupations immédiates.

Le représentant du Ministre a pris bonne note des propos tenus et envisage qu'une suite soit donnée à la rentrée, notamment en ce qui concerne les situations et sites les plus menacés.

Egalement, ce rendez-vous a été l'occasion pour la FGMM de revendiquer la mise en place d'Observatoires Industriels Nationaux pour ces secteurs d'activités.

des retombées positives sur d'autres salariés qui prennent contact avec la CFDT ainsi que sur les militants CFDT qui prennent en charge dans leur section, d'une manière encore plus dynamique, la priorité qu'est le développement de la CFDT.

● Mise en place d'un type de représentation des salariés des garages

- La loi oblige à organiser des élections de délégués du personnel dans les garages de plus de 10 salariés.

Aujourd'hui, ce sont donc 45 % des salariés des garages, soit 166 500 salariés qui n'ont pas le droit à une représentation syndicale.

Ces données ont conduit la CFDT à construire, à titre expérimental, un projet de représentation des salariés des garages, sur une base professionnelle et locale.

- La négociation de ce dossier, au sein de la Commission Paritaire Nationale, devrait se dérouler au cours du dernier trimestre de l'année 1991.

Avez-vous imaginé une société française d'où serait absent le syndicalisme ?

C'est pourtant encore très souvent le cas dans de nombreux garages.

On connaît les résultats : travail précaire, non respect de la Convention Collective et du Code du Travail, discrimination, absence de formation, etc.

On connaît aussi les résultats de l'action syndicale là où nous sommes présents.

La CFDT doit continuer à prendre en charge les salariés des garages et faire évoluer l'adhésion de ces salariés, à la condition, bien sûr, que se mette en place un réseau, de plus en plus serré, de lieux d'information professionnelle qui vaillent la peine d'y engager une cotisation.

Aujourd'hui, développer cette présence CFDT, construire un syndicalisme reposant sur des adhérents : c'est tout l'enjeu, peut-être audacieux, du chantier de développement dans le Gard et le Vaucluse.



3^e CONGRES DE LA FGMM A LILLE : une ville une histoire un avenir

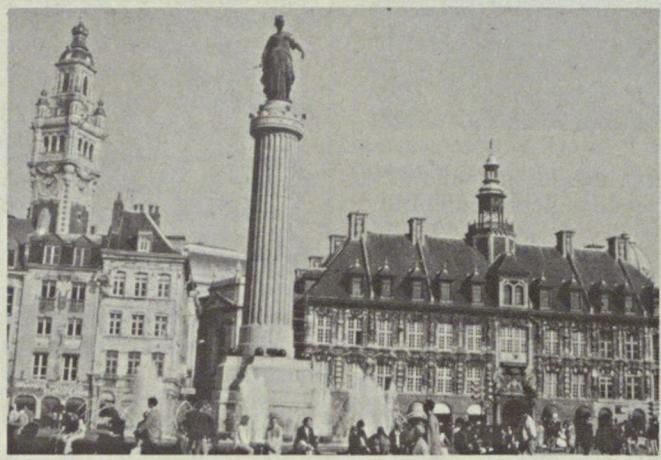
Du 19 au 22 novembre 1991, le 3^e congrès de la FGMM se déroulera à Lille au Palais des Congrès. Ce sont près de 500 délégués des syndicats de la FGMM et une centaine d'invités qui participeront à ce 3^e congrès qui sera un moment important de la vie de notre Fédération.

En effet, nous célébrerons les soixante-dix ans de notre Fédération, soixante-dix ans de vie, de luttes, de succès, mais aussi de difficultés, soixante-dix ans de solidarité, de combats pour l'émancipation, la justice et la paix.

Lille, ville chargée d'histoire et résolument tournée vers l'avenir se devait d'être retenue comme lieu de notre congrès car elle symbolise bien l'image de notre Fédération.

Lille... au fil de l'histoire

Lille, Capitale des Flandres, est née au XI^e siècle. Le premier document retracant les origines de la ville date en effet de 1066. Il évoque la «Grande Charte» par laquelle le Comte de Flandre, Baudoin V, dota Lille de la Collégiale Saint-Pierre. Autour de celle-ci, on trouvait déjà une série de petites bourgades. Lille, dont le nom provient «d'Insula», puis d'Isle, doit son origine à un point de rupture de charge sur la Deûle, qui traversait la ville en de multiples bras à cette époque. Cette contrainte nécessitait le déchargement des bateaux jusqu'à une autre section, située plus en aval. De cette activité naquit un premier noyau urbain. L'essor des relations commerciales entre les Pays-Bas et la Flandre ainsi qu'avec les Foires de Champagne, fut essentiel dans la naissance de Lille, développant un axe de circulation Nord-Sud, qui contrastait totalement avec les flux Ouest-Est, notamment le long de l'ancienne voie romaine Boulogne-Arras-Bavay-Cologne. A cette époque, existait déjà un «Castrum» siège du Comte de Flandre et composé du Palais de la Salle et de la Collégiale Saint-Pierre, dont il ne subsiste aujourd'hui que la crypte, située sous le Palais de Justice.



Ph. D. RAPAIH - LILLE

d'histoire, au contact de deux cultures française et flamande, Lille se distingue par l'originalité, la spécificité et la richesse de son patrimoine architectural et artistique.

Lille... aujourd'hui

Avec près de 170 000 habitants dont 27,2 % ont moins de 20 ans, Lille est une ville jeune et dynamique. Capitale régionale, ville-centre d'une métropole millionnaire, premier pôle d'emplois dans le Nord/Pas-de-Calais, elle est devenue une cité puissante et une grande ville

universitaire. Depuis 1913, elle est le siège d'un Evêché, et celui de la deuxième Région Militaire. En 1966, elle s'est intégrée dans une communauté urbaine qui compte aujourd'hui 86 communes et plus d'un million d'habitants. Lille accueille également chaque année de nombreuses manifestations commerciales ainsi que des salons spécialisés de renommée internationale. Grâce à son Palais des Congrès et de la Musique, Lille affirme sa vocation de ville de congrès au cœur de l'Europe du Nord. Enfin, ville d'art et

transit du futur lien fixe transmanche mais également point de jonction des différentes liaisons ferroviaires entre les villes de Paris, Londres, Bruxelles, Cologne et Amsterdam, la ville connaîtra une étape décisive dans son développement.

C'est pourquoi il a été décidé la création d'un important Centre International d'Affaires autour de la gare.

Renouant ainsi la fonction d'échanges qui l'avait fait naître, Lille sera prête à aborder le XXI^e siècle.



Le marché de Wazemmes...

Riche en couleurs, ce marché étonne par son animation et son ambiance. Le marché aux puces, autour de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul attire de nombreux visiteurs chaque dimanche matin.

Le métro de Lille

Inauguré en 1983, le métro lillois est l'un des plus mo-



variée... En plus de nombreux édifices civils et religieux de premier intérêt, Lille dispose de bâtiments classés qui méritent une découverte attentive (Hospice Comtesse, Vieille Bourse, Citadelle, Porte de Paris, etc.). Par ailleurs, l'existence de plusieurs salles et théâtres permet de répondre aux exigences de spectacles de grande qualité: Auditorium du Palais des Congrès et de la Musique (2000 places), Salle Espace (4000 places), mais aussi Grand Théâtre de l'Opéra et Théâtre Sébastopol, entre autres salles.

Chaque année, à l'automne, le Festival de Lille réunit dans un programme mêlant musique, théâtre, danse, opéra, jazz, expositions, des spectateurs nombreux. Lille reste enfin fidèle aux traditions locales. Ses deux géants légendaires Lydéric et Phinaert, participent aux fêtes et ducasses qui animent la ville et ses quartiers, tandis que la traditionnelle braderie de septembre rassemble dans une gigantesque foire à la brocante plus d'un million de visiteurs, le temps d'un week-end.

Gastronomie

Lille est aussi une cité de gastronomie, utilisant les produits du terroir et qui dispose de restaurants prestigieux.



Volailles, poissons, fromages, fines pâtisseries, mais aussi une multitude de bières ainsi que le genièvre sont l'expression d'une authentique cuisine locale, particulièrement variée.

Une ville culturelle

Par son patrimoine, ses équipements mais aussi sa tradition culturelle et populaire, Lille constitue une cité de culture intense et

voluptueuse.

Le congrès... à l'Hôtel de Ville

Tous les délégués et invités seront reçus par le Maire de Lille, M. Pierre Mauroy à

l'Hôtel de Ville qui est un des lieux le plus connu du Nord de la France. Pourtant sa construction remonte à moins de 70 ans.

C'est en effet en 1924 que commencèrent les travaux de la nouvelle mairie, destinée à remplacer celle qui fut détruite par un incendie en 1916.

Gustave Delory, maire jusqu'en 1925, est à l'origine du projet et tout particulièrement du choix de son implantation: le quartier Saint-Sauveur. C'est ensuite Roger Salengro qui donne à ce bâtiment le visage que nous lui connaissons aujourd'hui. La référence au style flamand et l'utilisation de la brique marquent l'attachement à la tradition lilloise.

La modernité est fortement présente par l'utilisation du béton, l'audace de la structure, et tout particulièrement la hauteur du Beffroi qui culmine à 105 mètres.

L'Hôtel de Ville et son Beffroi sont le symbole quotidien de l'attachement des lillois aux libertés communales.

Ils savent qu'ici ont été et seront prises de grandes décisions qui assurent le développement de leur cité dans l'Europe de demain.

Lieu de travail, de rencontre, de réflexion et de décision, l'Hôtel de Ville est aussi un lieu où s'exposent les créations artistiques.

Au détour des couloirs, les visiteurs prendront plaisir à apprécier les œuvres d'artistes de renom.

C'est à cette découverte que nous serons conviés.

L'UNION MINES METAUX DUNORD VOUS ACCUEILLE

A la demande de la Fédération, le Congrès se tient aujourd'hui à Lille.

Nous sommes heureux, en tant que quatrième Union Mines Métaux, de vous accueillir et c'est avec une grande chaleur que nous le faisons.

L'histoire et nos racines font qu'aujourd'hui, pour fêter nos 70 ans, le Nord correspond à l'image que nous voulons donner à notre Congrès.

Notre région s'est modifiée par les transformations de la structure industrielle que nous avons dû gérer.

Mais le Nord c'est aussi une image qui se transforme tant au niveau industriel qu'au niveau de la perception que peuvent en avoir ses visiteurs.

La tradition minière et métallurgique vit aujourd'hui une mutation et il nous faut à présent commémorer notre passé ainsi qu'être acteurs pour le futur.

Car c'est forte de 2 100 entreprises et 130 000 salariés que la région du Nord entend construire le 3^e millénaire et ceci avec et pour tous nos militants.



● Retraite « supplémentaire »

Encore quelques mois pour négocier
La Commission Paritaire de l'ARRCO a décidé de proroger les actuelles conditions d'adhésion au supplémentaire **jusqu'au 1^{er} janvier 1992** et notamment les modalités de revalorisation des droits afférents aux services passés.

D'autre part, la Commission confirme que l'application de ces règles peut être garantie aux entreprises ou aux secteurs d'activité qui souhaiteraient majorer leur taux d'une façon échelonnée. A ce jour, l'ARRCO affiche plus de 500 000 actifs, dont plus de 100 000 relèvent de la FGMM, ayant majoré leur taux de cotisation au titre des opérations supplémentaires. Et vous, c'est pour quand ?

● Les jeunes : une prévoyance complémentaire qui répond à un besoin

Voilà 5 ans que la FGMM a mis en place pour ses adhérents la possibilité de pouvoir bénéficier d'une mutuelle. Aujourd'hui près de 15 % de ces bénéficiaires ont moins de 30 ans.

A un tarif tout à fait concurrentiel en matière de couverture sociale complémentaire, la SOMILOR répond à un besoin. De plus, depuis 1990 une cotisation spécifique pour les personnes seules et notamment les célibataires permet pour 115 F (tarif au 1^{er} juillet 1991) aux adhérents CFDT d'avoir une mutuelle. N'hésitez pas à contacter les jeunes embauchés, les jeunes de votre entreprise, pour leur proposer l'adhésion CFDT « couplée » avec l'adhésion SOMILOR.

● Solidarnosc et l'avortement

Un débat a eu lieu en Pologne sur l'interdiction de l'avortement. Le Sénat avait adopté un projet de loi dans ce sens, mais la Diète a décidé le report du débat.

On peut penser que les milliers de cartes postales que nous avons adressées aux députés polonais, suite à l'initiative du Planning familial, de la CFDT, de la FEN et de la Ligue des droits de l'homme, a pesé dans le sens de cette décision.

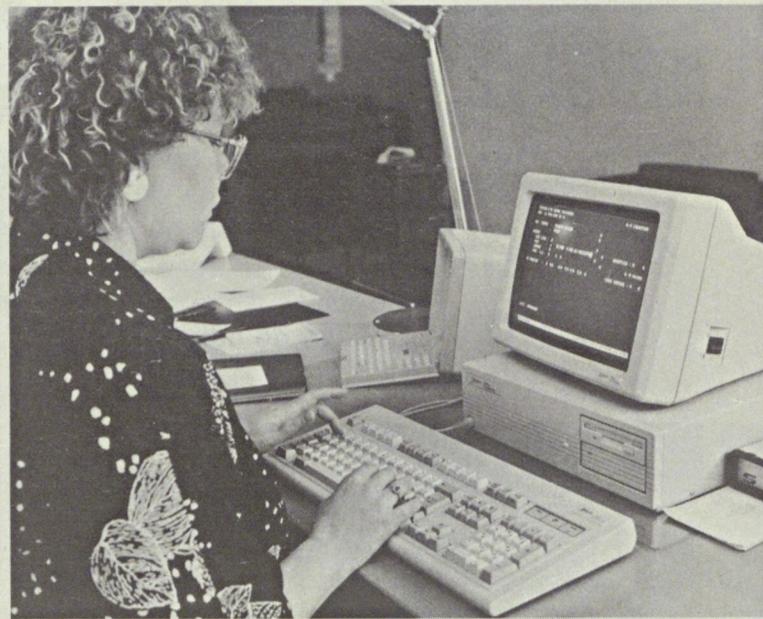
Il ne faut pas relâcher notre pression, car il y a peu de chances que l'Eglise polonoise se satisfasse de la décision qui vient d'être prise. Il faut continuer l'opération « Cartes postales », puisque la vente des cartes permet de financer l'achat de contraceptifs et des stages de formation pour des médecins et des militants du planning familial polonais. Il faut également faire connaître notre expérience aux militants de Solidarnosc, car souvent ils n'ont aucune information sur les conséquences de l'interdiction de l'avortement. Beaucoup d'organisations CFDT sont jumelées avec des régions de Solidarnosc, beaucoup de militants CFDT sont en lien fréquent avec des militants de Solidarnosc, il nous semble essentiel pour l'avenir de la démocratie en Pologne, de mener avec nos amis polonais le débat sur l'avortement et le droit des femmes. La place de la femme dans la société ne doit pas être négligée dans la construction des démocraties de l'Europe de l'Est. La Pologne est un pays d'Europe, nous devons être attentifs à l'évolution des droits des femmes dans les pays de l'Est, un retour en arrière là-bas ne serait pas sans conséquence ici.

TRAVAIL SUR ÉCRAN

La directive CEE 90-270 du 29 mai 1990 concernant les prescriptions minimales de sécurité relatives à travail sur écran de visualisation est traduite en droit français de prévention des risques professionnels par le décret du 14 mai 1991 (n° 91-451 - J.O. du 16 mai).

Ce texte concerne les établissements où des travailleurs utilisent de façon habituelle pendant une partie non négligeable du temps de travail, des équipements à écran de visualisation.

Toutes les branches de la FGMM qui ont depuis ces dernières années procédé à des modifications tech-



nologiques sont concernées.

Si l'employeur est tenu de procéder à une analyse des risques professionnels et des conditions de travail pour tous les postes comportant un écran de visualisation, rien n'empêche le CHSCT d'effectuer cette mission. Enfin, il convient de noter également pour les CE et les Sections Syndicales que l'organisation du travail

doit prévoir des pauses ou des changements d'activité réduisant la charge de travail sur écran.

Le décret du 14 mai 1991 renforce les objectifs d'action de la FGMM sur l'amélioration des conditions de travail en matière de prévention. Aux militants CFDT de s'en saisir pour renforcer leur action sur les écrans de visualisation.

Echanges franco-allemands

15 jeunes de la FGMM à Schliersee

Le séminaire d'échanges franco-allemands s'est déroulé du 7 au 13 juillet 1991 à Schliersee en Allemagne.

15 jeunes de la FGMM ont participé et ont ainsi pu échanger avec des jeunes de l'IG Metall. La formation professionnelle a été largement abordée, ainsi que les axes revendicatifs des différentes organisations syndicales.

Une visite du camp de concentration de Dachau suivie d'un débat sur le racisme et d'une visite de BMW, furent des moments forts de cette semaine.

Les jeunes de la FGMM sont revenus avec plein de « punch » et de vitalité et bien décidés à mener dans leur entreprise une action syndicale efficace.





7^e Assemblée Générale de la FEM

Luxembourg 19 et 20 juin 1991

6 millions de travailleuses et travailleurs représentés par 35 organisations de la métallurgie en provenance des pays de la CEE, de l'Association Economique de Libre Echange (AELE), et de la Hongrie.

Notre Fédération était présente ainsi que la Fédération des Etablissements et Arsenaux de l'Etat (FEAE CFDT).

La présente AG de la FEM s'était tenue à Séville en 1987. En 4 ans beaucoup de choses se sont passées en Europe, Europe de l'Est, et dans le monde.

L'AG de la FEM des 19 et 20 juin a été l'occasion (un peu comme pour notre congrès fédéral) de faire le point sur la période écoulée, d'en tirer les enseignements, surtout au regard du rôle rempli par la FEM.

Pour sa part notre Fédération est intervenue par Robert Bonnard pour dire tout l'intérêt des échanges d'informations qui se réalisent dans le cadre de la FEM sur la politique revendicative, les aspects économiques et industriels, groupes, branches, etc.

Mais aussi pour indiquer qu'à notre sens, un autre rôle de la FEM doit être envisagé, à savoir nous ne pouvons en rester à l'addition des politiques revendicatives des Fédérations nationales. C'est donc la question de la supra-nationalité qui doit être posée (sujet en débat à notre prochain congrès).

Pour l'avenir 5 résolutions ont été adoptées :

- résolution sur les objectifs des syndicats métallurgiques d'Europe au début des années 90,
- résolution sur l'achèvement du marché intérieur,
- résolution sur la représentation des travailleurs dans les entreprises frontalières,
- programme d'action à l'égard des femmes,
- résolution sur la protection des travailleurs en cas de privatisation des entreprises.

L'AFFILIATION DE LA FGMM A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MINEURS

Le Comité Exécutif de la Fédération Internationale des Mineurs (FIM) réuni les 4 et 5 mai 1991 à Vienne (Autriche) en présence de Jacques Dezeure et de Jean-Pierre Klapuch, représentant la FGMM et l'Union Fédérale des Mineurs CFDT, invités pour l'occasion, a entériné à l'unanimité l'affiliation de la FGMM à la FIM. La décision du Comité Exécutif de la FIM clot donc l'ensemble de la procédure d'adhésion de la FGMM à la FIM, engagée depuis l'adhésion de la CFDT confédérale à la CISL. Nous reviendrons dans un prochain article sur une présentation plus complète de la Fédération Internationale des Mineurs dont

UN IMMENSE CHANTIER POUR LES SYNDICALISTES D'UNION SOVIÉTIQUE

A l'invitation du Syndicat des Machines Outils et Appareils de Précision, une délégation de la FGMM s'est rendue en Union Soviétique du 1^{er} au 7 juillet dernier. Les relations entre nos deux organisations avaient été rompues lors de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS. Elles avaient officiellement repris en 1987, année au cours de laquelle la FGMM s'était rendue en URSS. Nous avions, quant à nous, reçu une délégation soviétique en octobre 1989.

Difficile en quelques lignes de rendre compte d'un tel déplacement. Nous pouvons retenir qu'après avoir fortement renouvelé ses responsables en octobre 1990, le syndicat est confronté à trois grands défis :

- Trouver sa place d'organisation syndicale dans la situation actuelle de l'Union Soviétique. En effet, au délabrement général issu de soixante-dix ans de tromperies, s'ajoutent de multiples confusions dans l'opinion publique soviétique sur l'Occident, sur l'économie de marché, sur le travail... !

Qu'au pays de l'expérimentation en vraie grandeur de la doctrine marxiste, le marché noir puisse être érigé en système de référence, donne un aperçu de ces confusions et de la capacité de déstructuration des promoteurs de cette doctrine.

- Deuxième grand défi : faire face à la situation économique. Pas simple, en effet, de trouver une articulation entre la nécessité de sortir le pays du gouffre économico-industriel dans lequel il se trouve et de répondre aux aspirations d'une population qui a toujours conjugué les lendemains qui chantent au futur.

- Troisième défi : gérer les aspirations indépendantistes des syndicats de plusieurs républiques. Dans ce domaine, on peut dire que quelles que soient les relations actuelles syndicat-parti, dont il est bien difficile d'avoir une idée juste, la solution à ce problème ne sera pas sensiblement différente de la solution du problème des nationalités et de l'indépendance politique de certaines républiques vis-à-vis de l'Union.

Un mot pour conclure sur l'Arménie. Nous nous sommes rendus à Erevan, puis sur les lieux du tremblement de terre de décembre 1988. La ville de Lépinakan qui se trouvait à proximité de l'épicentre du séisme et dans laquelle près de 40 000 personnes ont été tuées, ressemble à ce qu'elle était juste après le tremblement de terre. Près de 40 000 personnes, s'entassent dans des bidonvilles sans eau, ni chauffage, ni commodités, en attendant qu'à 5 ou 10 km de là soient terminées les nouvelles constructions, principalement réalisées par les Européens. Encore une facette de l'œuvre du socialisme réel aujourd'hui rendu à ne même plus pouvoir créer l'illusion. Quel gâchis !

le Président, Anders Stendalen est suédois, et le secrétaire général Peter Michalzik de l'IG Bergbau (Allemagne).

La réunion de ce Comité Exécutif a également été l'occasion d'aborder d'autres sujets, tels l'affiliation d'autres organisations (notamment SOLIDARITE), la mise en place d'une structure Européenne de la FIM

à l'instar de la FEM dans la métallurgie, de faire le bilan sur les activités de la FIM et enfin d'une prise de position quant à la demande faite par l'OIM (Organisation Internationale des Mineurs d'obédience communiste) d'une fusion avec la FIM.

Sur ce dernier point, le Comité de la FIM a décidé une fin de non recevoir de la demande de l'OIM.

ELECTIONS A LA CRISA

Cette caisse ARRCO regroupe autour de l'Aérospatiale quelques entreprises de l'Aéronautique comme SEXTANT, SEP... L'élection des délégués à l'Assemblée Générale qui vient de se dérouler marque une progression de la CFDT qui passe de 18 à 23 représentants, grâce en partie au vote des retraites qui ont reconnu le travail accompli pour stabiliser la situation financière de la caisse et par voie de conséquence, améliorer l'évolution des retraites.

FRANCHE-COMTÉ

A Seloncourt (Doubs), la SSE de Welstein obtient 35 voix sur 37 votants (entreprise de 50 salariés) pour les premières élections organisées dans cette entreprise aussi bien en DP qu'en CE!!!

- **ECIA Beaulieu**: c'est une progression de 1,5 point qu'enregistre tous collèges confondus la CFDT lors des élections DP 823 voix sur 1 528 exprimés.

- **Peugeot MTC**: la SSE conforte dans cette entreprise de 1 133 salariés sa première place d'organisation syndicale, 497 voix soit 55,84 % des exprimés lors des élections DP.

- **IFC à Crissey**: la CFDT seule présente obtient au CE 52 voix sur 56 votants.

RVI Annonay: DP 91 : 336 voix au 1^{er} collège, 94 au 2nd collège, la CFDT enregistre une progression de 2,5 points.

Tréfilunion St-Dizier: CE 91 : sur 131 exprimés (159 salariés), la CFDT enregistre 94 voix et une progression de 17 points. La CGT ultra-majoritaire en 87 se retrouve très loin derrière la CFDT qui est aujourd'hui la 1^{re} organisation syndicale dans l'entreprise.

BOURGOGNE

- **SEVA Châlons-sur-Saône**: avec 3 sièges et 171 voix, la CFDT détient la majorité au CE loin devant la GCT et la CGC.

- **Métal Déployé à Montbard**: 5 élus DP sur 6. Ici aussi malgré la présence de la CGT, FO et de la CGC, la CFDT obtient près de 70 % des suffrages.

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Un certain nombre de résultats nous sont parvenus pour le 1^{er} semestre 1991.

En délégués du personnel: sur un total de 2 880 salariés pour la plupart des entreprises de moins de 300, la CFDT obtient 788 voix, soit 27,4 % des inscrits et 38,8 % des exprimés (augmentation de 100 voix par rapport aux résultats précédents), elle est de loin la 1^{re} organisation syndicale. Ces résultats traduisent la progression en adhérents de cette Union Mines Métaux.

Aux élections CE sur un effectif de 2 050, la CFDT obtient 567 voix, soit 27,7 % des inscrits et 38,4 % des exprimés. Ici aussi, nous sommes la 1^{re} organisation sur l'ensemble de ces résultats.

Saft à Saint-Yriex: la CFDT progresse de 23 points aux élections CE au détriment de la CGT.

Peugeot Mulhouse (DP): la CFDT progresse de 100 voix au 1^{er} collège et obtient un siège supplémentaire. Par contre, la CGT perd près de 7 points. Globalement, nous maintenons notre position et restons la 2nd organisation syndicale à un peu plus d'un point de la CGT (25,37 % contre 26,42 % à la CGT).

Trémétaux Givet (DP): progression de 10 points au détriment de la CGT. Déjà majoritaire en 1989 et 1990, avec 68,5 % des voix en 1991, nous restons et de loin la 1^{re} organisation syndicale dans cette entreprise.

Fonderie Margotteaux (CE): 47 voix à la CFDT sur 58 votants. Nous sommes seuls présents dans cette entreprise.

CHEZ LES MINEURS

L'élection des délégués mineurs a eu lieu le 5 juin 1991. Avec 3,8 % au fond et 31,1 % au jour, la CFDT conforte sa première place et progresse de 2,16.

BRANCHE RMATP

Barème des salaires minima mensuels garantis au 1^{er} juin 1991

Coeff.	Salaires	Coeff.	Salaires
150	5 550,00	295	7 667,00
160	5 575,00	315	8 068,00
170	5 600,00	340	8 638,00
180	5 661,00	365	9 185,00
195	5 902,00	410	10 123,00
215	6 227,00	450	11 017,00
225	6 389,00	500	12 088,00
245	6 746,00	600	14 257,00
260	6 992,00	700	16 545,00
275	7 236,00	800	18 569,00

BRANCHE BJO

Salaires effectifs garantis au 1^{er} juin 1991

ANNEXE I - MENSUELLES			
Ouvriers		Collaborateurs et agents de maîtrise	
Qualif.	Salaires	Coeff.	Salaires
M	5 550,00	100	5 550,00
OS 1	5 575,00	118	5 575,00
OS 2	5 625,00	128	5 600,00
OP 1	5 700,00	138	5 625,00
OP 2	5 800,00	150	5 650,00
		155	5 675,00
Lapidaires et diamantaires		160	5 700,00
		180	5 850,00
OSL 1	5 550,00	185	5 950,00
OSL 2	5 700,00		
OL 1	5 750,00		

SOUSCRIPTION 1991

Le tirage des lots nationaux a été effectué le 10 juin 1991.

Le nombre de billets vendus est en progression de plus de 3 % par rapport à l'an dernier.

Les gagnants des lots sont :

- en Franche-Comté : la Clio,
- en Loire-Atlantique : le caméscope,
- en Picardie : la télévision couleurs,
- en Poitou-Charentes-Limousin : la chaîne HiFi,
- en Ain-Deux-Savoie : le magnétoscope.

